

Donner aux enfants d'Haïti des livres dans leur langue

Entretien avec Jocelyne Trouillot, directrice des éditions CUC Université Caraïbe

Le 25 avril 2012

Propos recueillis par **Nathalie Beau**

Rectrice de l'Université Caraïbe et directrice des éditions du même nom, Jocelyne Trouillot Lévy a déjà publié près d'une vingtaine d'ouvrages en créole haïtien et s'est spécialisée dans la littérature pour la jeunesse. Elle est aussi l'auteur de plusieurs essais traitant de sujets liés à l'éducation, comme par exemple : Histoire de l'éducation en Haïti, Psychologie de l'apprentissage, Premye diksyonè mwen... Elle témoigne ici de son engagement à défendre le créole à travers son travail d'éditrice.

Vous êtes une « militante » du créole haïtien. Pourquoi ?

Militante, oui, dans un sens. Comment ne pas l'être, alors que j'ai eu la chance d'avoir été très tôt en contact avec la littérature ? On rencontre tant d'enfants qui n'ont jamais reçu un livre en cadeau, à qui on ne lit jamais, ou encore, qui ne prennent aucun plaisir à la lecture faite dans une langue qui leur est étrangère. Aberration ! Injustice même à une époque où le droit à la lecture demeure incontournable.

Et pourquoi cette langue a-t-elle besoin d'être défendue ?

Défendre la langue créole, c'est aussi défendre le peuple haïtien et les enfants créolophones d'où qu'ils soient. Pourquoi doit-elle être défendue ? Tout simplement car elle est piétinée. Il faut qu'on lui accorde sa juste place dans le pays et dans le contexte international. Le créole haïtien n'est pas en voie de disparition. Cependant, près de dix millions de créolophones n'arrivent pas à bénéficier de tous les avantages que devrait leur procurer l'utilisation de leur langue maternelle.

Quels sont pour vous les enjeux de son utilisation ?

Le principal enjeu est la capacité qu'a le créole, en tant que langue maternelle des Haïtiens, de permettre à son locuteur d'exprimer ses sentiments, de conter une histoire, de s'en faire raconter d'autres, de jouer avec les mots, d'analyser, de synthétiser, de créer et de se recréer.

Êtes-vous devenue éditrice pour défendre la cause du créole ?

Les Éditions CUC Université Caraïbe ont été créées pour répondre aux besoins des auteurs et, surtout, des lecteurs qui ne trouvent pas suffisamment de publications en créole. Nous sommes une petite maison publiant à peu près six nouveaux titres par an.

Nous sommes souvent sollicités par des auteurs qui cherchent une maison d'édition misant sur le parler local et la culture populaire. Elle s'adresse à tous les publics mais nous nous sommes taillés une belle réputation dans la littérature enfantine d'expression créole. Nous recevons aussi des textes écrits en français. Certains titres sont bilingues français-créole.

Est-ce plus difficile de trouver des auteurs qui écrivent en créole qu'en français ?

Les auteurs qui écrivent en créole ne sont pas si rares mais ils n'osent pas toujours se manifester.

À l'école, jusqu'à présent, le créole ne jouit d'aucun prestige. Hors de l'école, est-ce mieux ?

Absolument pas. Dans les bureaux et dans les services administratifs, le créole prend timidement sa place, comme au parlement et dans les discours officiels. Les radios émettent surtout en créole. Mais dès qu'il s'agit d'écrire, l'Haïtien scolarisé a recours au français. C'est comme si tout se disait en créole mais que tout s'écrivait en français.

Est-ce que les livres en créole se vendent mieux que les livres en français ?

Le lectorat haïtien est partagé : il y a ceux qui lisent le créole mais qui ne peuvent pas s'acheter de livres et ceux qui boudent le livre créole tout en payant cher le livre français. Alors, comment cela se distribue-t-il en parts de marché, globalement ? C'est simple : les rares livres qui sont tirés à plus de 5000 exemplaires sont des livres scolaires, surtout en créole, ou des textes écrits en créole, pour la littérature enfantine ou pour l'éducation adulte.

Avez-vous toujours écrit en créole ? Est-ce que le rapport que vous entretenez avec le créole parlé est le même qu'avec le créole écrit ?

Plus de 60 % de ce que j'écris est en créole. Bien sûr, parler et écrire, comme dans toutes les langues, sont deux activités différentes qui se complètent. Il me semble cependant que, quand je fais parler un personnage dans mes textes, j'ai plus de liberté quand j'écris en créole.

Quand vous rencontrez vos lecteurs, que disent-ils de la langue que vous utilisez dans vos livres ?

De façon générale, les enfants ne s'interrogent pas sur la langue dans laquelle une histoire est écrite. C'est avant tout l'histoire qui les intéresse, qu'ils aiment ou n'aiment pas. C'est beau, c'est bon. Voilà comment le jeune lecteur réagit.

Une petite anecdote pour finir ?

Il y a cinq ou six ans à peine, je participais à une Foire de livres d'enfants à Port-au-Prince. Une fillette d'une douzaine d'années environ s'était attardée devant notre table, s'intéressant aux titres et feuilletant des textes créoles. On était d'ailleurs la seule table où il y avait autant de livres en créole. Son père, qui était à une table voisine, se rendant compte que sa fille montrait un intérêt pour ce genre d'histoires, lui fit cette remarque : « Tu ne peux pas acheter ces livres. Tu ne lis pas le créole ». La fillette se détourne et répond prestement à son père : « Mais papa, qui te dit que je ne lis pas le créole ? » Le père, évidemment, ne sut que répondre...

Pour aller plus loin

Étiquettes

créole

édition

Haïti
